



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

En raison de la nouvelle réforme des listes électorales sur le Répertoire Électoral Unique. Les inscriptions se font en Mairie ou sur Internet.

Les pièces à fournir :

- > Carte d'identité en cours de validité
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

Elections

Munissez-vous de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo.

CONTACT



Mairie

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

@ Courriel

📞 01 64 20 42 31

DÉMARCHE EN LIGNE



INSCRIPTION EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIE](https://www.service-public.fr/particulie))



VOS DÉMARCHES

Site Internet

Pour s'inscrire en ligne

Procurations

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

La démarche se fait au Commissariat, à la Gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires.

Vous trouverez plus d'informations concernant les modalités du vote par procuration en cliquant sur le lien ci-contre.